« Le Coran, vous aviez cru que c'était fini ? Wallah. » : le rappeur Koba LaD, sort de sa détention après une violente rixe (MàJ : De retour en prison, il filme sa cellule et crée la polémique)

22/11/2024 à 5h02



22/11/2024

> *« Le Coran, vous aviez cru que c'était fini ? Wallah. » : le rappeur Koba LaD, sort de sa détention après une violente rixe (MàJ : De retour en prison, il filme sa cellule et crée la polémique) https://t.co/lr7zPe0isU pic.twitter.com/NyqmTRxwSU*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 22, 2024*

Koba LaD crée la polémique depuis sa cellule. Ce week-end, le

rappeur incarcéré a partagé une vidéo sur les réseaux sociaux, montrant son quotidien en prison : frigos bien remplis, ordinateur à disposition… Une séquence qui a indigné de nombreux internautes.

CNews

Ce 14 novembre 2024, le rappeur Koba LaD comparaissait pour une affaire de séquestration, datant de 2022. Le parquet a d'ailleurs requis un an de prison ferme à son encontre.

Actuellement en détention provisoire dans le cadre d'un accident de la route qui s'est avéré mortel, au mois de septembre dernier, Koba LaD comparaissait devant le tribunal de Melun, en Seine-et-Marne, à propos d'une tout autre affaire. Lors des auditions, le procureur a concédé des "*doutes*", dans un dossier "*un peu vide*". Il a donc requis deux ans de prison, dont un avec sursis, pour les seuls coups. La séquestration n'ayant pas été retenue. En effet, les zones d'ombre autour de cette affaire sont nombreuses. Les preuves utilisées contre lui seraient seulement des allusions aux faits, dans certains de ces titres.

[…]

Generations

31/07/2023

Les bouteilles qui volent dans une boîte de nuit. Des serveurs frappés à coups de poing ou de pied, une jeune femme en sang après avoir chuté sur des morceaux de verre, des clients tabassés sur le boulevard de la Madeleine à Paris (IXe)… Une scène de chaos diffusée sur les réseaux sociaux. Et au milieu

de tout cela, une star du rap hexagonal : Marcel Loutarila, alias Koba LaD.

Selon nos informations confirmées de sources judiciaires, à la suite de cette spectaculaire rixe survenue le 26 novembre 2022 au sein de la discothèque « The Key », le célèbre rappeur et trois de ses amis viennent d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils doivent être jugés le 26 septembre prochain pour violences en réunion.

[…]

Bien que retenu par un ami, Koba LaD « **lui portait un coup de pied au niveau de son visage**, note le même document. La victime cherchait encore à fuir.

[…]

De la simple détention provisoire à ce stade. Car le rappeur, qui sera jugé en récidive pour les violences commises au sein de l'établissement, encourt cette fois-ci 20 ans de prison.

Le Parisien

28/03/2023

Instagram

29/11/2022

Koba LaD est actuellement en prison. Voici ce que l’on sait.

L’artiste a été mis en examen pour violences aggravées, puis placé en détention provisoire. Trois autres hommes ont été

écroués avec lui. Le chanteur de rap avait été interpellé ce samedi 26 novembre à six heures du matin à la sortie d'une discothèque, située dans le quartier parisien de la Madeleine.

Après qu'une bagarre générale ait éclaté, 4 personnes dont une femme avaient été conduites à l'hôpital. En 2020, le rappeur avait été condamné à trois mois de prison avec sursis. Alors âgé de 20 ans, il avait perdu le contrôle de sa Porsche et percuté une voiture laissant la conductrice avant de prendre la fuite.

Konbini

27/11/2022

Le rappeur Koba LaD, 22 ans, et trois autres hommes ont été mis en examen, ce lundi, par un juge d'instruction de Paris dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour violences aggravées. Ils sont soupçonnés d'avoir pris part à une rixe qui a éclaté, samedi vers 6 heures du matin, dans et hors de la boîte de nuit « The Key », située dans le IXe arrondissement de la capitale. Lors de l'affrontement, trois hommes et une femme ont été blessés après avoir été passés à tabac.

L'alerte a été donnée alors que la bagarre se poursuivait sur le trottoir. Quelques minutes auparavant, la rixe avait éclaté dans l'établissement pour une raison indéterminée. Le rappeur aurait donné un coup de bouteille sur la tête d'un autre client. Et une fois expulsé, il a été filmé par un témoin alors qu'il donnait un coup de genou, suivi d'un coup de pied à la victime au sol.

[…]

Le Parisien